



**FREDON
NORMANDIE**

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Poireau et chou : évolution des maladies à surveiller.
PROCHAIN BULLETIN janvier 2026

Sommaire :

CHOU :	2
POIREAU :	3
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	5

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



DERNIER BSV 2025

MERCI aux lecteurs pour l'intérêt porté à ce bulletin.

MERCI aux observateurs pour nos échanges et leur régularité, aux producteurs partenaires du réseau et aux relecteurs.

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année.
Rendez-vous en 2026 !

Marie-Laure BLANC
Animatrice du BSV cultures légumières

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	5 parcelles	Proche récolte à croissance pour les choux fleur de printemps
	Surtainville	1 parcelle	
14	Nord de Caen	3 parcelles	

Pucerons cendrés :

Observations :

Ponctuellement, quelques colonies de pucerons cendrés sont observées dans deux parcelles sur 4 à 12% des choux.

Evolution du risque :

La baisse des températures annoncée ne sera pas favorable à ce ravageur.

Gestion du risque :

Gestion des pucerons cendrés du chou (*Brevicoryne brassica*) sur chou-fleur - Fiche 1
[https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Pucerons_Cendres_Du_Chou_\(brevicoryne_Brassica\)_Sur_Chou-fleur_-_1](https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Pucerons_Cendres_Du_Chou_(brevicoryne_Brassica)_Sur_Chou-fleur_-_1)

Maladies sur feuillage :

Observations :

La maladie des taches noires reste présente dans le nord Cotentin avec peu de progression depuis le précédent bulletin. Les taches sont localisées sur les feuilles de la couronne. Elle reste présente dans six parcelles sur 16 à 48% des choux.

Evolution du risque :

La maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicola*) se développe en conditions humides, quelle que soit la température. Les spores, présentes dans le sol et / ou sur les déchets de culture, ne germent que si un film d'eau est présent plusieurs jours sur les feuilles. Les conditions climatiques actuelles régulièrement humides lui sont donc favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressue rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou-fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Gestion de Mycosphaerella sur chou-fleur - Fiche 1 :

https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_De_Mycosphaerella_Sur_Chou-fleur_-_Fiche_1

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :

Cette maladie progresse peu dans les parcelles du val de Saire. Elle est notée sur 20 à 40% des choux dans quatre parcelles (12 à 48% des choux dans le bulletin précédent).

Evolution du risque :

Les températures actuelles sont peu favorables à l'extension de cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Phytophthora brassicae :

Observations :

Cette maladie a été observée dans une parcelle de choux de Milan du Calvados sur 12% de la série.

Evolution du risque :

La biologie et les conditions favorables de cette maladie ne sont pas formellement identifiées. Les fortes humidités enregistrées sont favorables à la sortie des taches foliaires.



Taches foliaires de la maladie

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De +9 feuilles à récolte
76 - 27		1 parcelle	
50	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	
	Mt Saint Michel	5 parcelles	
	Créances	5 parcelles	

Rouille :

Observations :

Cette maladie est restée quasiment stable dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C. Le risque reste présent sur variétés sensibles mais la baisse des températures va ralentir son évolution.

Alternaria/Stemphylium :

Observations :

Comme dans le précédent bulletin, ce sont des symptômes plutôt anciens qui sont présents. Des taches récentes de stemphyliose sont signalées en vallée de Seine.

Evolution du risque :

Des températures comprises entre 12 et 34°C, et une humidité élevée sont favorables au développement de ces maladies. La baisse des températures annoncées devrait permettre de stopper ces maladies. Evolution à suivre en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Mildiou :**Observations :**

Comme dans le précédent bulletin, quel que soit le secteur, aucune tache de mildiou n'a été observée ou signalée dans les parcelles du réseau.

Biologie :

La conservation de cet agent pathogène se fait dans le sol. Ce champignon se développe entre 5 et 25°C avec une température optimale de 10 à 15°C. Les pluies permettent la dispersion des spores et favorisent les contaminations par éclaboussures sur le feuillage.

Les symptômes de cette maladie apparaissent lorsque des périodes douces et humides succèdent à une période plus froide. Attention, la période de gel suivie d'un redoux est favorable au développement de la maladie.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles de temps pluvieux et des températures entre 10 et 15°C sont favorables au développement de la maladie. Evolution à surveiller en cas de redoux après une période froide.

Evolution à suivre en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque maladie :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
 sauf mention particulière